



---

## **Décisions et liste des résolutions**

### **I. DECISIONS**

#### **EB118(1) Composition du Comité permanent des Organisations non gouvernementales du Conseil exécutif**

Le Conseil exécutif a nommé le Dr P. M. Buss (Brésil), le Dr Ren Minghui (Chine), le Dr R. R. Jean Louis (Madagascar) et le Dr Suwit Wibulpolprasert (Thaïlande) membres, pour la durée de leur mandat au Conseil exécutif, de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales, en plus de M. O. K. Shiraliyev (Azerbaïdjan), qui fait déjà partie de ce Comité. Il a été entendu que, si l'un des membres du Comité n'était pas en mesure d'assister à ses réunions, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Quatrième séance, 30 mai 2006)  
EB118/SR/4

#### **EB118(2) Composition du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif**

Le Conseil exécutif a nommé membres du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration le Dr F. Kakar (Afghanistan), Mme J. Halton (Australie), le Dr J. K. Gøtrik (Danemark), le Dr J. Agwunobi (Etats-Unis d'Amérique), le Dr W. T. Gwenigale (Libéria) et M. N. S. de Silva (Sri Lanka) pour une période de deux ans ou jusqu'à l'expiration de leur mandat au Conseil, si celle-ci intervient plus tôt, en plus du Dr Jigmi Singay (Bhoutan), du Dr A. H. I. Al-Shamari (Iraq), du Dr B. Wint (Jamaïque), du Professeur J. Pereira Miguel (Portugal), du Dr J. D. Ntawukuliryayo (Rwanda) et du Dr V. Tangi (Tonga), qui font déjà partie de ce Comité ; le Dr F. Antezana Aranibar (Bolivie), Président du Conseil, membre de droit, et le Dr J. Nyikal (Kenya), Vice-Président du Conseil, membre de droit. Il a été entendu que, si l'un des membres du Comité n'était pas en mesure d'assister à ses réunions, son successeur ou le membre suppléant du Conseil désigné par le gouvernement intéressé, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participerait aux travaux du Comité.

(Quatrième séance, 30 mai 2006)  
EB118/SR/4

**EB118(3) Nomination des représentants du Conseil exécutif à la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé**

Conformément au paragraphe 1 de la résolution EB59.R7, le Conseil exécutif a nommé son Président, le Dr F. Antezana Aranibar (Bolivie), et ses trois premiers Vice-Présidents, M. O. K. Shiraliyev (Azerbaïdjan), le Dr B. Sadasivan (Singapour) et le Dr Suwit Wibulpolprasert (Thaïlande) pour représenter le Conseil à la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé. Il a été entendu que, si l'un d'entre eux n'était pas en mesure d'assister à la session de l'Assemblée de la Santé, le Vice-Président restant, le Dr J. Nyikal (Kenya), et le Rapporteur, le Dr A. H. Saheli (Jamahiriya arabe libyenne), pourraient être invités à représenter le Conseil.

(Quatrième séance, 30 mai 2006)  
EB118/SR/4

**EB118(4) Date, lieu et durée des cent dix-neuvième et cent vingtième sessions du Conseil exécutif**

Le Conseil exécutif a décidé que sa cent dix-neuvième session s'ouvrirait le lundi 6 novembre 2006 au Siège de l'OMS à Genève et prendrait fin au plus tard le mercredi 8 novembre 2006. Il a en outre décidé que sa cent vingtième session s'ouvrirait le lundi 22 janvier 2007 au Siège de l'OMS à Genève et prendrait fin au plus tard le mardi 30 janvier 2007.

(Quatrième séance, 30 mai 2006)  
EB118/SR/4

**EB118(5) Date, lieu et durée de la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé**

Le Conseil exécutif a décidé que la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé s'ouvrirait le lundi 14 mai 2007 au Palais des Nations à Genève et prendrait fin au plus tard le mercredi 23 mai 2007.

(Quatrième séance, 30 mai 2006)  
EB118/SR/4

**II. LISTE DES RESOLUTIONS**

- EB118.R1 Thalassémie et autres hémoglobinopathies
- EB118.R2 Examen de la question de l'accélération de la procédure à suivre pour l'élection du prochain Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé
- EB118.R3 Lutte contre la leishmaniose
- EB118.R4 Renforcement des systèmes d'information sanitaire
- EB118.R5 Confirmation d'amendements au Règlement du Personnel

= = =